

E. De Bens

LA PROPAGANDE POUR LE TRAVAIL OBLIGATOIRE*

Les Allemands ont toujours mené, pour le service du travail, une propagande intensive. Lorsque le service du travail en était encore au stade du volontariat, la mission de la propagande consistait à inciter le plus de travailleurs possible à s'engager dans les firmes allemandes en Belgique ou à les envoyer en Allemagne comme main-d'œuvre étrangère. A partir du moment où fut instauré le travail obligatoire, la propagande dut s'efforcer de rendre l'opinion publique favorable à cette mesure fort impopulaire.

La direction de la propagande pour la mise au travail fut tout d'abord exercée par la *Propaganda Abteilung* (Service de Propagande). La *Propaganda Abteilung* dépendait officiellement, en Belgique, de la *Militärverwaltung (Wehrmacht)* mais subissait en même temps une forte ingérence de la part du *Reichsministerium für Volksaufklärung und Propaganda* (Goebbels). La *P.A.* devait, par conséquent, émettre sa propagande aussi bien au nom de la *Militärverwaltung* qu'à celui du *R.M.V.P.*

La *P.A.* était responsable de l'organisation des moyens d'information (presse écrite et parlée), ainsi que de celle des moyens de diffusion d'une 'propagande active' (brochures, pamphlets, affiches, expositions, présentations de films). Les informations dans la presse et à la radio étaient entièrement contrôlées par la *P.A.*

Jusqu'au début du mois d'octobre 1940, toutes les informations furent censurées par la *P.A.* avant d'être livrées au public. Ensuite, à partir du 10 octobre 1940, la censure préventive fut

* Traduit du néerlandais.

supprimée¹, et la presse dut suivre les directives émanant de la *P.A.*, qui s'amoncelaient quotidiennement dans les bureaux de rédaction via Belgapress².

Une censure sévère a posteriori (disposant d'une gamme de sanctions allant des amendes jusqu'à la suspension) menaçait maintenant journalistes et journaux. Quand l'opinion publique s'opposa de plus en plus à l'Allemagne et quand parurent dans la presse bon nombre d'informations qui ne furent pas du goût de la *P.A.*, la censure fut rétablie.

En ce qui concerne les directives se rapportant à la mise au travail, la *P.A.* s'est toujours montré très sévère. Dans la phase initiale du volontariat, la *P.A.* fut, dans une grande mesure, rendue responsable de l'efficacité du recrutement. Elle était tenue de faire paraître régulièrement dans les journaux des annonces pour la mise au travail.

Des directives et même des articles entiers furent transmis aux journaux via Belgapress. La *P.A.* indiquait souvent l'endroit où un avis déterminé devait paraître; dans certains cas, elle indiqua même le caractère à employer pour le titre.

Le 21 mars 1943, par exemple, les journaux recevaient la note suivante de Belgapress :

- „Prière, à la demande des autorités allemandes, de publier chaque jour, en première page, un des slogans suivants :
- „— le travail conduit à la vie, l'attentisme mène à la mort.
 - „— le travail en Allemagne n'est pas une rançon de guerre, c'est un moyen d'échange salubre, pratiqué entre peuples révolutionnaires.
 - „— il faut choisir : ou travailler ou périr.
 - „— l'outil vaincra l'or.
 - „— si, jusqu'ici, nos outils avaient fait plus de bruit, les bombes „anglo-américaines en feraient moins aujourd'hui.
 - „— travailler pour l'Europe est un honneur.
 - „— l'attentisme entraîne au malheur.
 - „— cette guerre est révolutionnaire.

¹ *Tätigkeitsbericht* n° 6, 8 juillet 1940, GRMA, T-501, R 102.

² L'agence d'avant-guerre fut appropriée par la *P.A.* et reçut alors le nom officiel de Belgapress. En fait, cette nouvelle agence fut une filiale du *D.N.B.* Le *D.N.B.* mit immédiatement à la disposition de Belgapress argent, matériel et personnel. Les journaux et les services d'information de la radio furent contraints de s'abonner à Belgapress. Grâce à Belgapress, la *P.A.* disposa d'un excellent moyen de museler la presse. Les censeurs de la *P.A.* surveillaient le contenu des informations émises et Belgapress diffusait les directives de la *P.A.* d'une manière efficace.

„— il faut travailler pour un monde plus prospère.
 „— la jeunesse ne gémit pas sur son avenir.
 „elle travaille pour le présent.
 „— le travail en Allemagne est une assurance sur la vie et pour
 „l'avenir. Même loin de ton foyer, il faut travailler pour vaincre la
 „conjuraton contre la liberté et contre la civilisation³.

La presse et la radio évoquèrent plusieurs fois les conditions de travail très favorables en Allemagne. Dans bon nombre de journaux parurent des interviews de volontaires enthousiastes revenant passer leurs vacances dans la mère patrie. Régulièrement la presse publiait — sur l'ordre de la P.A. — des lettres de travailleurs qui avaient trouvé de l'embauche en Allemagne. Selon la P.A., ces lettres influençaient d'une manière très favorable l'opinion publique⁴.

Les journaux qui refusaient de suivre les instructions de la P.A. concernant la mise au travail furent frappés d'amendes, d'admonestations ou de suspension. Ainsi, par exemple, lorsque *De Gentenaar*, en 1941, refusa de faire de la propagande pour la mise au travail, le journal fut interdit du 19 au 26 avril⁵. *L'Echo de la Bourse* refusa opiniâtement les directives de la P.A. concernant le service du travail et fut, pour cette raison, définitivement fermé en décembre 1943⁶.

La presse des groupements collaborateurs V.N.V., De Vlag et Rex donnait nombre d'informations enthousiastes concernant la mise au travail. Le journal du mouvement De Vlag '*Het Vlaamsche land*' publia même, à partir du 1er mai 1942, une édition spéciale pour les travailleurs flamands en Allemagne. Vingt mille exemplaires du journal rexiste *l'Avenir* furent quotidiennement envoyés en Allemagne. Avec l'appui du gouvernement allemand, de nombreux journaux spéciaux, furent édités pour les travailleurs belges en Allemagne, entre autres *De Arbeidsman*, mensuel du service du travail volontaire pour la Flandre (octobre 1941, n° 141 — août 1944), *De Arbeidskameraad*, hebdomadaire pour les travailleurs flamands dans l'organisation Todt (15 avril 1941, n° 1, première année, — mai 1944), *Stemmen uit Duitschland* (1er février 1943 — mars 1944), *De Vlaamsche Post*,

³ Il est regrettable que l'on n'ait pas retrouvé d'autres directives. Cela tient au fait que la P.A. fit brûler la documentation de Belgapress.

⁴ Rapport de la P.A. du 16/31 décembre 1940, GRMA, T 77, R 982.

⁵ C'est, entre autres, en raison de leur attitude peu favorable à l'égard de la mise au travail que *De Gentenaar* et le journal *De Landwacht* seront définitivement fermés, respectivement les 31 décembre 1943 et 14 mai 1944. Rapport de la P.A. du 15/30 juin 1941, GRMA, T 77, T 982.

⁶ Rapport de la P.A. du 1/15 janvier 1941, GRMA, T 77, R 982.

hebdomadaire pour les travailleurs flamands en Allemagne (juin 1944 — août 1944), *Le Courrier des Volontaires*, bulletin mensuel du service des volontaires du travail pour la Wallonie (juin 1941 - mai 1943), *L'Effort Wallon*, hebdomadaire des travailleurs wallons en Allemagne (juin 1942 - août 1944), *Le Pionnier*, organe mensuel du service volontaire pour la Wallonie (juin 1944 - août 1944).

En accord avec le Bureau National du Travail, la P.A. mena également une propagande intensive au moyen de tracts, d'affiches, de brochures et de projections de films. Un certain nombre de travailleurs volontaires pour l'Allemagne furent intégrés à la machine propagandiste. Lorsqu'ils revinrent d'Allemagne en congé, ils ramenèrent en Belgique d'abondantes provisions⁷. La famille des travailleurs volontaires fut favorisée par tous les moyens possibles : elle recevait, entre autres, plus de timbres de ravitaillement et ses enfants pouvaient jouir d'un séjour de vacance gratuit en Allemagne, etc.

Les propagandistes eurent néanmoins une tâche bien ingrate à remplir lorsque fut instauré le travail obligatoire.

L'ordonnance (*Verordnung*) du 6 mars 1942, concernant le travail obligatoire, dut être diffusée dans tous les journaux, en respectant à la lettre le texte d'une note de Belgapress :

L'ordonnance prévoit : 1) un appel au service de travail obligatoire et 2) un changement d'emploi. Elle donne la possibilité d'obliger à une occupation régulière, les personnes qui avaient jusqu'ici su se soustraire à leur devoir vis-à-vis de la communauté, au détriment de la population travaillante. L'ordonnance s'appuie d'ailleurs sur le fait qu'un manque de main-d'œuvre se fait sentir dans certaines branches de l'économie, alors que, en même temps, de nombreux travailleurs se trouvent sans occupation appropriée.

Certaines entreprises qui seraient à même, vu le genre de leur production, d'engager des travailleurs d'une capacité de travail limitée, des travailleurs d'un certain âge ou des ouvrières n'ont pas fait usage de ces possibilités dans la mesure voulue, de sorte que de telles personnes n'eurent, malgré le manque général de main-d'œuvre, aucune occasion de gagner leur vie. En vue d'assurer un emploi à ces personnes, il serait désormais procédé, dans toutes les entreprises, au retrait des ouvriers pleinement aptes à travailler, notamment des jeunes ouvriers, pour les occuper ailleurs et pour assurer ainsi une composition plus efficace du personnel d'une entreprise déterminée.

⁷ J. BONDAS, *Forced Labor and Deportation, in Belgium under occupation*, pp. 83-100.

Belgapress avait négligé d'indiquer l'endroit où la note devait paraître. La conséquence fut que, dans la plupart des journaux, à part quelques exceptions (entre autres, *Le Soir*, où il eut droit à la une), le texte fut relégué à la troisième ou quatrième page.

Quelques jours après la note officielle de Belgapress parurent dans les journaux bon nombre d'articles dans lesquels on s'efforçait de disposer favorablement les lecteurs envers cette dure mesure. Il ne s'agit pas de déportation, on veut seulement combattre le chômage : „Tel qu'il se présente, le nouveau service du travail obligatoire ne peut donc susciter, au point de vue belge, aucune objection de principe. Il présente même des avantages d'ordre social et économique qui le justifient, indépendamment de toute considération d'ordre politique ou militaire”⁸.

Dans certains journaux, l'ordonnance fut présentée comme une mesure contre les asociaux : „...ces chômeurs invisibles qui ne sont pas inscrits comme chômeurs. Des hommes qui passent de préférence toute leur journée à ne rien faire, qui ne travaillent que si le temps ou l'ouvrage leur plaît, qui vivent du travail et du salaire de leur famille, qui se livrent à des trafics louches et interdits par la loi, surtout au marché noir, à la contrebande et à l'usure. Et il y en a de pleins essaims, des dizaines de milliers selon les estimations officielles. Il va de soi que la sommation infligée à ces nullités sociales, ces parasites, portera un coup dur au marché noir...”⁹.

La P.A. a mis tous les moyens en œuvre pour déguiser la portée de l'ordonnance du 6 mars 1942. La population se rappela inévitablement les déportations massives de la Première Guerre Mondiale : „La nouvelle ordonnance concernant la mise au travail de tous les Belges engendra des rumeurs fort hostiles à l'Allemagne, rumeurs nées d'un parallèle établi avec la première guerre mondiale. Cette vague de bruits put toutefois être endiguée d'une façon très efficace par une campagne systématique d'éclaircissements menée du côté allemand” („*Die neue Verordnung über den Arbeitseinsatz aller Belgier war zunächst Anlass zu einer starken antideutsch gefärbten Gerüchtebildung, die vor allem mit Parallelen aus dem Weltkrieg arbeitete. Der von deutscher Seite aus systematisch durchgeführte Aufklärungsfeldzug ist dieser Gerüchtewelle jedoch ausserst wirksam begegnet*”)¹⁰.

⁸ *Le Soir*, 17 mars 1942.

⁹ *Het Algemeen Nieuws*, „Pas de déportation d'ouvriers vers l'Allemagne”, 12 mars 1942.

¹⁰ *OKW Lagebericht*, 7 avril 1942 (conservé au *Militärforschungamt* à Freiburg).

On peut douter que la propagande ait réellement obtenu les succès consignés dans l'*OKW - Lagebericht* évoqué ci-dessus. Les sondages d'opinion de la *P.A.*, réalisés par la *Militärverwaltung* et le *Sicherheitsdienst*¹¹, montrent que l'opinion publique était de plus en plus en désaccord avec le travail obligatoire.

Après les déclarations enthousiastes de nombreux travailleurs, des bruits moins positifs se propageaient déjà rapidement. Des travailleurs volontaires furent parfois conduits sur le front Est à l'improviste, sans même avoir été avertis auparavant¹². Déjà les bombardements sur les villes allemandes effarouchaient les éventuels volontaires : „Les bombardements incessants de villes allemandes ont rendu plus difficile le recrutement d'ouvriers belges pour l'Allemagne" („*Die anhaltende Bombardierungen deutscher Städte haben die Werbung für den Einsatz belgischer Arbeiter nach Deutschland erschwert*")¹³.

Le pire contre-coup que la propagande pour la mise au travail eut à digérer fut la lettre pastorale du 21 mars 1943 dans laquelle le cardinal Van Roey en personne s'opposait avec violence au travail obligatoire¹⁴.

Dans les jours suivants, les journaux, unanimement, se turent au sujet de la mise au travail, très probablement muselés sur l'ordre de la *P.A.* Aux environs du 27 mars reparurent tout-à-coup, dans toute une série de journaux, de nombreux articles concernant la mise au travail, dont le contenu et même certaines tournures étaient tout-à-fait identiques ! Le texte avait, sans aucun doute, été dicté par la *P.A.*

Les Allemands étaient de plus en plus conscients que, finalement, les campagnes de propagande n'avaient plus le moindre effet sur l'opinion publique qui, de plus en plus, était hostile à l'occupant allemand¹⁵.

¹¹ Voir les *Stimmungsberichte* de la *P.A.* dans leurs rapports bi-hebdomadaires ainsi que ceux des *Tätigkeitsberichte* de la *Militärverwaltung*, GRMA. Le *Sicherheitsdienst* contrôla également l'opinion publique. Voir *Meldungen aus Belgien*, Sipo OMP.

¹² „für Arbeitsleisten nur in ihrer Heimat geworbene Flamen, zu Beginn des Ostfeldzug vertragswidrig, oft ohne jede Aufklärung nach dem Osten verbracht, nachdem sie zum Teil unter wenig glücklichen Umständen noch in deutsche Uniformen gesteckt worden waren". Lettre de Reeder à Berger, 26 septembre 1941, GRMA, T-501, R 96.

¹³ *OKW - Lagebericht*, 22 septembre 1941.

¹⁴ Pour le texte de cette lettre pastorale qui fut lue dans toutes les églises, voir P. DE LANDSHEERE & A. OOMS, *La Belgique sous les nazis*, III, p. 84 et sv.

¹⁵ Voir le *Stimmungsbericht* du *Tätigkeitsbericht* n° 22, septembre-décembre 1942.

La lettre que le Roi avait remise à la Croix-Rouge et dans laquelle il blâmait le travail obligatoire, trouva beaucoup d'échos. Le texte de cette lettre fut diffusé sur une grande échelle au moyen de tracts et certains journaux clandestins publièrent la lettre (*La Libre Belgique*, par exemple)¹⁶.

En mai 1943, le *Stimmungsbericht* du *Sipo* signalait : „Un durcissement croissant de la volonté de résistance contre le Reich” („eine zunehmende Versteifung des gegen das Reich gerichteten Widerstandswillens”)¹⁷.

Le travail obligatoire fut rendu responsable par le *Sipo* de cette résistance sans cesse grandissante contre l'Allemagne. La *P.A.* s'entêta néanmoins à accroître sa propagande pour la mise au travail, le rapport de la *P.A.* d'avril 1944 note encore que „la tâche essentielle du groupe 'propagande active' concerne, ce mois encore, le recrutement pour lequel furent également mobilisées la presse, la radio et les actualités filmées. On diffusa 565.000 tracts qui faisaient partiellement de la propagande directe pour l'*Arbeitseinsatz* et qui, en partie, préparaient l'opinion à cette mesure” („Der Haupteinsatz der Gruppe Aktiv-Propaganda falt im Monatsbericht wiederum der Arbeitseinsatz werbung für die auch die Tagespresse, der Rundfunk und die Filmwochenschau herangezogen wurden, 565.000 Druckschriften, die teils direkt für den Arbeitseinsatz warben, teils diese Massnahme stimmungsmässig vorbereiten, wurden zur Verteilung gebracht”)¹⁸.

En guise de conclusion, on peut faire remarquer ici que la *P.A.*, avec sa propagande pour la mise au travail, a sans doute obtenu un certain succès aussi longtemps que les travailleurs purent travailler de leur plein-gré pour l'occupant allemand. A partir du moment où le travail devint obligatoire, la propagande devint, pour ainsi dire, sans fondement et la *P.A.* se vit placée devant une tâche quasi insurmontable. Le flot de directives, d'articles, d'affiches, de conférences, d'expositions, de nouveaux journaux et magazines que la *P.A.* avait lancé pour favoriser le service du travail, laissa, après mars 1942, la population indifférente.

¹⁶ *Tätigkeitsbericht* n° 23, janvier-mars 1943.

¹⁷ *Sipo Meldungen aus Belgien*, 1-5-43, IML/2 PQ.

¹⁸ *Stimmungsbericht* du *P.A.*, 8 avril 1944, GRMA, T-175, R 80.

